

79 106200

II JANVIER 1979.-

=====

LIEU DIT " BOUQUET HAUT " commune de Brive.--(19)

oooooooooooooooooooooooooooo

HEURE : 06 H 45

Témoin âgé de 14 ans déclare avoir observé à distance, environ 200 m et 0 m 50 du sol, objet forme ovale, 3 m 50 sur 2 mètres, éclairé de 3 feux rouges - 3 feux verts à la partie supérieure et 1 feu jaune à la partie inférieure, se déplaçant horizontalement d'Est en Ouest sans bruit; vitesse très réduite. Durée d'observation 1 minute environ. Pas d'autre témoin. Aucune trace relevée. Contact pris avec l'Observatoire de Toulouse.

ENVOI DE M. QUINCY - Archives de Tulle.

Monsieur Quincy m'a transmis le résultat de l'enquête de Gendarmerie de la Brigade de Brive après audition du témoin Christian CHARMES et celle de GRIMAL André, palefrenier à l'Etrier Briviste. Ce dernier déclare qu'il doit s'agir du passage d'un avion de transport de personnes comme il a l'habitude d'en voir à cet endroit. Il précise qu'il a entendu un avion à l'heure de la constatation faite par le jeune Charmes.

Jean GODENECHÉ, chef de l'aérodrome de Brive, a confirmé les renseignements fournis par M. GRIMAL. Un avion transportant des personnes en provenance de Bergerac a atterri à 06 H 42 et redcollé à 06 H 49 en direction de Limoges. Ce bimoteur est équipé d'un nombre de feux verts et rouges correspondant à celui observé par le témoin. De plus, cet avion comporte sous le fuselage un puissant dispositif d'éclairage, que le pilote déclare ~~voir~~ avoir utilisé le II Janvier 1979 à 06 H 42 lors de l'atterrissage à l'aérodrome de Brive.

Le témoin Christian CHARMES réentendu et informé du résultat de l'enquête, reconnaît que ce qui lui a semblé être un objet volant Non Identifié peut effectivement être un avion.

XXXXXXXXXX